(19) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL

DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

**PARIS** 

11) N° de publication :

53/08.

(à n'utiliser que pour les commandes de reproduction)

(21) N° d'enregistrement national :

87 03550

2 596 362

(51) Int Cl\*: B 65 D 27/20, 27/16, 27/06, 27/08, 27/30,

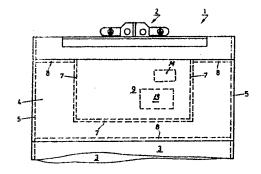
DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

Α1

- **22)** Date de dépôt : 16 mars 1987.
- (30) Priorité: AT, 26 mars 1986, nº A 809/86.
- (71) Demandeur(s): Wirth-Plast AG, Société de droit suisse.
   CH.

- Quantity (43) Date de la mise à disposition du public de la demande : BOPI « Brevets » n° 40 du 2 octobre 1987.
- Références à d'autres documents nationaux apparentés :
- (72) Inventeur(s): Othmar Hotz.
- (73) Titulaire(s):
- (74) Mandataire(s) : Cabinet Malémont.

- (54) Sachet d'envoi postal.
- Ce sachet en matière plastique 1, muni d'un dispositif de fermeture 2 comporte, sur la surface intérieure de l'une de ses parois 3, un logement fixe 9 de réception d'une adresse, qui est formé par une feuille 4 soudée et ouverte sur une partie de la largeur du sachet; cette feuille 4 est fixée de façon étanche par soudage 5 aux parois 3, sur deux côtés et le compartiment 9 peut être fermé à l'aide du dispositif de fermeture 2. Application notamment aux sachets postaux de réexpédition.



## Sachet d'envoi postal

5

10

15

20

25

30

35

La présente invention concerne un sachet d'envoi postal constitué par une feuille en matière plastique comportant un dispositif de fermeture.

Dans les sachets d'envoi postal de ce type que l'on connaît actuellement, le destinataire est mentionné normalement au moyen de l'application d'une étiquette collée sur le sachet d'envoi postal. De ce fait, il existe le risque que, pendant le transport, l'étiquette indiquant le destinataire soit perdue et que le contenu du sachet devienne un objet placé au rebut.

La présente invention a pour but de créer un sachet d'envoi postal dans lequel le risque d'un enlèvement de l'adresse d'expédition soit évité.

Ce problème est résolu conformément à l'invention à l'aide d'un sachet d'envoi postal caractérisé par la combinaison des éléments suivants :

- le sachet est constitué par une feuille en matière plastique comportant un dispositif de fermeture ;
- le sachet comporte, sur la surface intérieure de l'une de ses parois un compartiment fixe de réception d'une adresse, qui est formé par une feuille soudée et est ouvert vers le haut sur au moins une partie de la largeur du sachet;
- la feuille du compartiment est reliée d'une manière étanche par soudage, sur deux côtés, aux parois du sachet; et
- le compartiment de réception d'une adresse peut être fermé au moyen du dispositif de fermeture du sachet.

Selon une caractéristique de l'invention, le dispositif de fermeture du sachet est réalisé sous la forme d'un dispositif de fermeture à bouton-pression ou sous la forme d'un dispositif de fermeture à déchirer comportant de préférence deux bandes adhésives et une bande intercalaire arrachable.

Selon une autre caractéristique de l'invention, le sachet d'envoi postal est caractérisé par une zone ne comportant aucune impression, et servant à conserver, dans l'étendue du compartiment ouvert, une adresse bien lisible de l'extérieur insérée à l'intérieur du sachet.

Selon une autre caractéristique de l'invention, le sachet d'en-

voi postal est réalisé sous la forme d'un sachet de réexpédition.

-5

10

15

20

25

30

35

D'autres caractéristiques et avantages de la présente invention ressortiront de la description qui sera donnée ci-après en référence au dessin annexé dans lequel :

- la figure 1 est une vue en plan de la partie supérieure d'un sachet d'envoi postal comportant un dispositif de fermeture à bouton-pression;
- la figure 2 représente une vue en élévation latérale du sachet de la figure 1, dont la partie supérieure est ouverte ; et
- la figure 3 représente une autre forme de réalisation d'un sachet d'envoi postal de la forme de réalisation de la figure 1, comportant un système de fermeture par adhésif.

Le sachet d'envoi postal représenté sur les figures 1 et 2 comporte un dispositif de fermeture détachable 2 du type à bouton-pression. Le sachet proprement dit comprend deux parois 3 qui sont soudées entre elles sur deux de leurs côtés ainsi qu'au niveau du bas (non représenté). Une feuille 4 formant un compartiment de réception d'une adresse est fixée par soudage, de la manière représentée, sur les deux côtés, directement au-dessous de l'ouverture de remplissage, au moyen des cordons de soudure 5 prévus pour le sachet. Comme cela est visible, la feuille 4 formant le compartiment recevant l'adresse est en outre soudée à une paroi 3 du sachet à l'aide de cordons de soudure 7 servant à déterminer le logement en forme de compartiment et de cordons de soudure 8, sur les côtés s'étendant dans le sens de la largeur. De cette manière, on obtient un compartiment ouvert 9 servant à recevoir l'adresse du destinataire et éventuellement de l'expéditeur. Après introduction de la marchandise et insertion de l'adresse dans le compartiment ouvert 9, adresse que l'on réintroduit dans le compartiment 9 en la retournant simplement de 180° lors de la réexpédition, on exécute de façon connue la fermeture du sachet d'envoi postal à l'aide du dispositif de fermeture 2.

Une autre forme de réalisation est visible sur la figure 3. Cette dernière comporte un dispositif de fermeture 2 du type comportant deux bandes adhésives de fermeture 10 et 11 entre lesquelles se trouve disposée une bande arrachable 12. Les bandes 10 et 11 comportent une bande de revêtement détachable. Pour l'expédition, on retire la bande de

revêtement et l'on ferme le sachet. Le destinataire ouvre le paquet en arrachant la bande arrachable 12. La bande adhésive 11 est requise pour la fermeture du sachet lors de réexpéditions.

Les sachets, que l'on vient de décrire présentent notamment les avantages suivants :

5

10

15

20

25

30

- Dans le commerce de vente par correspondance, les factures sont envoyées conjointement avec un bordereau de versement (VESR/ESR) pour des questions de rationalisation. Le compartiment fermé par soudage contient la facture avec le bordereau de versement et éventuellement des prospectus publicitaires. L'impression appliquée sur le sachet est interrompue (zone 13) de telle sorte que l'adresse du client située sur la facture ou sur le bordereau de versement soit visible.
- Si le client renvoie le sachet à l'expéditeur, par exemple parce que la marchandise ne lui convient pas, il peut retourner la facture de telle sorte que l'adresse de l'entreprise de vente par correspondance devienne visible.
- Ce sachet évite à l'entreprise de vente par correspondance d'imprimer et de coller l'adresse du client ainsi que de joindre une adresse séparée marquée sur bande adhésive pour d'éventuels retours.
- Sur la face portant l'adresse, une zone 14 prévue pour le collage du timbre et l'oblitération par la poste est marquée par impression et est traitée avec une laque spéciale pour que le timbre tienne et que le tampon d'oblitération ne réalise aucun maculage

Le compartiment prévu pour l'insertion d'une adresse et disposé à l'intérieur du sachet garantit que le sachet parvient dans la localité désignée étant donné qu'un retrait de l'adresse postale n'est possible que délibérément et non accidentellement.

Toutes les parties individuelles et caractéristiques individuelles, indiquées dans la description et/ou sur les figures ainsi que des permutations, combinaisons et modifications de ces parties et caractéristiques individuelles entrent dans le cadre de l'invention, quel qu'en soit le nombre.

## REVENDICATIONS

- 1. Sachet d'envoi postal, caractérisé par la combinaison des éléments suivants:
- le sachet est constitué par une feuille en matière plastique comportant un dispositif de fermeture ;

5

10

15

20

25

- le sachet comporte, sur la surface intérieure de l'une (3) de ses parois, un compartiment fixe (9) de réception d'une adresse, qui est formé par une feuille soudée (4) ouverte vers le haut sur au moins une partie de la largeur du sachet;
- -la feuille (4) du compartiment est reliée d'une manière étanche par soudage (5), sur deux côtés, aux parois (3) du sachet; et
- le compartiment (9) de réception d'une adresse peut être fermé au moyen du dispositif de fermeture (2) du sachet.
- 2. Sachet d'envoi postal selon la revendication 1, caractérisé en ce que le dispositif de fermeture du sachet est réalisé sous la forme d'un dispositif de fermeture (2) à bouton-pression ou sous la forme d'un dispositif de fermeture à déchirer comportant de préférence deux bandes adhésives (10, 11) et une bande intercalaire arrachable (12).
- 3. Sachet d'envoi postal selon l'une des revendications 1 ou 2, caractérisé par une zone (13) ne comportant aucune impression, et servant à conserver, dans l'étendue du compartiment (9) ouvert, une adresse bien lisible de l'extérieur et insérée à l'intérieur du sachet.
- 4. Sachet d'envoi postal selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, caractérisé en ce qu'il est réalisé sous la forme d'un sachet de réexpédition.

